L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 24 MAI 1882.

INSTITUTIONS.

LUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE
(Anciennement Institut D'Aquin.)
3 .... Esplanade 190

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
1 3sept

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après le théâtre formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais accidentels.

GEO. P. MALONEY,
D. D. S. Docteur diplômé.
150 rue du Canal.
Anciennement des collèges dentaires de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur. Vend des matériaux en tout genre pour dentistes, aux prix de fabrique.
17 janv—1 an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Bourgogne.
31mai—1an D Ma J

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
Anciennement chez C. DUHAMEL,
96 rue du Canal, près Camp.

Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche
Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.

Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres d'optique, Instruments de dessin, etc. 20 janv—

SOBLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 roues, charrettes à boeufs, [illegible] charrettes à bagages, [illegible] [illegible] moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons [illegible] [illegible] aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
9mai 1882—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
27 Rue du Camp.

INCORPORÉE LE 5 AVRIL 1857; CHARTE RENOUVELÉE LE 5 AVRIL 1889.

CAPITAL $250,000

H. PEYCHAUD, Président.
JOS. H. MARKS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS.
HENRY BEER, de H. & B. Beer.
A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau's Sons.
JOHN I. ADAMS, de John I. Adams & Co.
I. L. LYONS.
LOUIS BUSH, de Bush & Levert.
JAS. A. RENSHAW, de Renshaw, Cammack & Co.
G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co.
V. MEYER, de Meyer, Weis & Co.
A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila.
F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler.
S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bro.
ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co.
MAURICE STERN, de Lehman, Abraham & Co.
JOSEPH H. MARKS.
HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, assure contre les
RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,
Aux taux de Prime les plus réduits.
Pertes ajustées promptement et équitablement.
23 avril1 m Dim Jeu

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,575 Tx.	Rouen	3,575 Tx.
[illegible]	3,575 Tx.	Bordeaux	3,575 Tx.
Havre	3,575 Tx.	Marseille	3,575 Tx.
Nantes	3,575 Tx.		

DUPUY-DE-LOME, capitaine Rouleau, partira pour le Havre vers le 3 juin, et sera suivi par le PARIS vers le 3 juillet.
Prix du passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40.
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $68.
Coupon pour billets de passage (entrepont) du Havre à la Nouvelle-Orléans, $36, payable ici.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin au café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
FORSTALL, ROSS & CRAYTON, 273 rue Commune.
12 avr—

PHARMACIE DUCONGE,
30 .... RUE DE CHARTRES 30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
L'e [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] cette ancienne pharmacie et Droguerie [illegible] [illegible] MEDICAMENTS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIES, [illegible] [illegible] [illegible] M. Carrouche reçoit directement de Paris [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
1 sept 81—1 an

THE MUTUAL
ACCIDENT AND ENDOWMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS.
(Association mutuelle de dotation en cas d'accident.)
Bureau: 137 RUE GRAVIER.
INCORPORÉE CONFORMÉMENT AUX LOIS DE LA LOUISIANE.
OFFICIERS.
GEO. HENDERSON, Président. SAM'L M. TODD, Vice Président.
H. F. BRIDEWELL, Secrétaire et Trésorier. MOSES CLARK, Assistant Secrétaire.
J. D. C. STEVENSON, Agent Général.
Banque Nationale de l'Union, Dépositaire.
DIRECTEURS.
H. Dudley Coleman, A. F. Chambers, D. M. Kilpatrick, Dr. Geo. Moorman, Geo. Henderson, F. T. [illegible], Jno. T. Hanna, M. L. Hamilton, Sam'l M. Todd, E. H. [illegible], H. F. Bridewell, Moses Clark, Jno. D. C. Stevenson.
Jno. S. Rainey. 14 av—

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

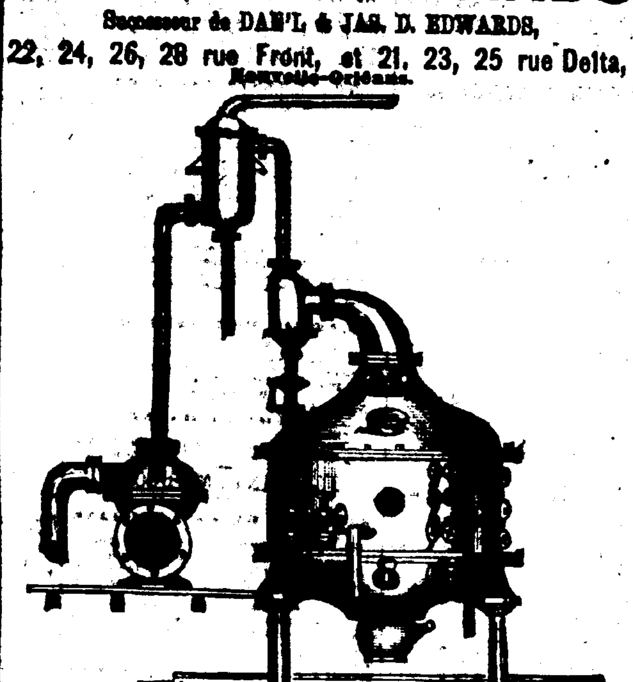

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Thermomètres à sucre. Essayeurs de jus de cannes, Saccharomètres en cuivre et en métal.
Robinets centrifuges en cuivre et en caoutchouc, Tuyaux en fer et accessoires, de toutes grandeurs jusqu'à 8 pouces de diamètre. Articles en cuivre de toutes grandeurs et dans tous les genres.
Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 40 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (Mixers), Chariots à Sucre, Centri[illegible] Etc. Satisfaction garantie.
3 jan—6 mois—dim mer en

The SOUTHERN BENEVOLENT & MUTUAL RELIEF ASS'N
L'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Sud.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Hon. [illegible] OGDEN, Président,
Hon. [illegible] BELL, Vice-Président,
JOHN T. HARDIE, Trésorier,
G. W. TERRELL, Secrétaire et Gérant-Général,
SAM'L LOGAN, M. D., Médecin-Consultant.
Dans l'exposé suivant des sommes totales qu'ont payées quelques-uns de ses nombreux membres les deux dernières années (Secondes) telles que prises des Livres de l'Association:

FAITS ET CHIFFRES.

Noms des Membres.	Ages	Montant des certificats.	Sommes totales pay. à la S. B. M. R. A. en 2 ans	Coût du vieux plan pour le même chiffre.	Mont. économ. en 2 ans avec notre plan.
Chas. E. Singleton	36	10000	$192 10	$945 40	[illegible]
[illegible]	34	5000	100 40	232 30	[illegible]
L. M. Gardner	35	5000	46 50	120 30	[illegible]
Sam'l L. [illegible]	41	5000	92 75	392 30	[illegible]
Hon. Louis [illegible]	44	5000	182 15	736 00	[illegible]
Sam. Logan, M. D.	40	5000	96 40	450 20	[illegible]

L'exposé ci-dessus est celui des primes pour DEUX ANS: Une moitié de ces primes sera pour UNE ANNÉE. Des polices pour des montants moins élevés coûteront proportionnellement moins. Le même COUT COMPARATIVEMENT FAIBLE s'appliquera à CHACUN des MEMBRES partout; c'est le meilleur marché qu'offre notre Association. Négociants, Banquiers et autres faites vos arrangements [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] comme collatérale comme vous faites pour les polices d'assurance contre les incendies. Cela ne vous coûtera que quelques dollars et peut vous en sauver des milliers. Faites-en partie dès ce jour; demain il peut être trop tard. Pour des circulaires et des détails plus amples, venez au bureau, No 66 rue Carondelet, ou écrivez à
G. W. TERRELL, Secrétaire et Gérant-Général.
Nos certificats se paient [illegible] [illegible]. 16 avril—1mD Mar V

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES.
et des maux provenant des NERFS, suite d'une DEBILITE PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] NATURE PRIVÉE, traités selon l'usage [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Les maladies de femmes, suppression, rétention [illegible] [illegible] PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne paie l'avoir qu'au bureau. Consultations [illegible] [illegible] et prix raisonnables. Cabinet No 3 rue Bas-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 81—1 an

Brasseries.
MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Canal et St-Louis.
1er fév—82.1 an D M J

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
363 .... RUE VILLERE 363
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11 jan—82. 1 an D M J

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (salons pourvus de cabines) partiront de la jetée No 42 de la rivière Nord, au pied de Morton street, comme suit:
AMERIQUE, Santelli, mercredi 31 mai
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 7 juin
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris) $80 et $100
Deuxième classe $60
Entrepont, $26, avec ameublement supérieur, compris vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. DEBEBIAN, Agent
6 Bowling Green, New York.
[illegible] Nouvelle-Orléans.
4mai—1 an

Ligne de Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE, 4600 Tonneaux (neuf).. Samedi 29 Avril
CHATEAU LEOVILLE 4600 Tonneaux (neuf) Samedi 27 mai.
1re Chambre, $80. Entrepont, $34.
W. Le Boulanger, Funch, Edye & Co., 46 Beaver Street. | 27 South William St. Ag't gén. pour passagers. | Agents généraux.
Agents à la Nouvelle-Orléans, A. K. MILLER & CO., 37 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
13déc au 1er août

North German Lloyd.
DES billets de passage de Brême au Havre à la Nouvelle-Orléans et de la Nouvelle-Orléans à Brême ou au Havre, par la voie de New-York [illegible]
[illegible] Agents généraux, 46 rue de l'Union.
10 fév—6 m.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI 24 mai à 8 h. A. M. Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER, Capt F. Kemble.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 100
Passage—Cabine $40
Entrepont 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
6 mai—1an — Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, may 24 at 8 A. M. This line is composed of the following steamships:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
KNICKERBOCKER, Capt. F. Kemble.
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage $40
Steerage 20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON & CO,
6 mai—1an — 41 Carondelet street.

VAPEURS.
Paquebot de la malle pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le beau steamer
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine.
J. S. Mason, Commis.
Se rendant à Vicksburg à temps pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN [illegible], 168 rue Commune.
On [illegible] des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Paquebot bi-hebdomadaire du bas de la Côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Le beau steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Austin, Capitaine. [illegible], Commis.
[illegible] [illegible] [illegible] les MERCREDIS et DIMANCHES au point du jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à D. RIVET, No 136 rue Décatur.
20 oct—

Ligne hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville, Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les JEUDIS entre 5 heures. Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
E. D. BELL, maître.
J. P. MARBOT, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. B. [illegible], 101 rue Commune.
18nov—3m

Steamer de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'ETE.
A PARTIR DU 1er MAI 1882,
Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train qui quitte la gare de Mobile, au pied de la rue du Canal comme suit:

	TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing	1 p. m
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, et dans le samedi jusqu'à Old Landing	4 p. m
DIMANCHES:	
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing	3 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing	7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville	6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville	6 p. m.
RETOUR:	
Laissera Madisonville lundis, mercredis et samedis	5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis	6 a. m.
Laissera Old Landing, Mercredis et dimanche	5 p. m.

Prix, 50 cts. pour aller et autant pour le retour. Les jours d'excursion, 50 cts., aller et retour. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours à la gare du Louisville and Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
W. C. COTLE, Agent,
30avril— 38 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
La Nlle-Orléans et Houston,
COMPOSEE
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVEES.
Nlle Orléans 12.42 M.	A Houston 6.50 A. M
Houston .. 6 30 P. M.	Nlle-Orléans 4.27 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 22 HEURES. Billets à vendre et chambres-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE,
17mai—1an Directeurs.

Chemin de Fer Pontchartrain.
HEURES DE DEPART ET D'ARRIVEE.
MILNEBURG.
A partir de LUNDI, 15 mai, les trains partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
6:00, 7:30, 9:22, 10:22, a. m.	5:00, 7:00, 8:37, 10:22, 11:22 a. m.
1:00, 1:40, 2:32, 3:10, 4:00 p. m.	1:16, 2:24, 3:02, 3:52 p. m.
4:42, 5:32, 6:10, 6:48 p. m.	4:40, 5:16, 5:54, 6:40 p. m.
7:36, 8:10, 8:48, 10:00 p. m.	7:18, 8:00, 8:48, 9:30 p. m.

Les trains de 9:22 h. a. m. et de 1 h. 1:40, 4:00, 5:42 p. m. partiront de la gare de la rue du Canal.
Les heures sont celles de la ville.
16 mai— J. T. HARAHAN, Président.

LES VOYAGEURS
—POUR—
ST. LOUIS ET L'OUEST
Gagneront une demi-journée en prenant les billets pour
La Grande Route de Jackson
Cette ligne qui est douze milles plus courte que [illegible], la seule au[illegible] [illegible] [illegible] Pullman, [illegible] [illegible] changement, de la Nlle-Orléans à St-Louis.
La Route de Jackson est de 100 milles plus courte que les autres et abrège la distance de 8 heures.
Bureau, 22 rue du Camp coin Commune.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN,
Acting General Passenger Agent.
15mars—

Bureau de la Compagnie du New Orleans City Railroad, No 500 rue du Canal—Nlle-Orléans, 2 avril 1882.
Heures de départ des trains du Lac
Les Dimanches, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures, jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Après 2 heures, ils partiront toutes les vingt (20) minutes, jusqu'à 8 heures du soir. Le dernier train quittera West End à 9 heures du soir.
Les autres jours, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et le dernier train de la nuit va West End à 9 heures du soir. Le tout jusqu'à nouvel ordre.
F. WINTZ, surintendant général.
2 avril—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
La route la plus directe et la plus courte [illegible] à toutes les villes du Nord.
AUCUN CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE.

	Départ.	Arrivée.
Express	7.40 a. m.	10.07 p. m.
Accommodation	3.27 p. m.	9.02 a. m.
Malle rapide	6.42 p. m.	9.23 a. m.
Train de la côte, Dimanche	7.17 a. m.	9.17 p. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin des rues St-Charles et Commune, [illegible] SMITH, agent de tickets, où l'on peut retenir d'avance les places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à la Baie St-Louis, aller et retour $1 25.
C. C. ATMORE, Agent général pour les passagers. JOHN KILKENNY, Assistant-agent-général.
J. S. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
10 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
Shortest and Quickest Route to all Northern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON.
IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7.40 a. m.	10.07 p. m.
Coast accommodation	3.27 p. m.	9.02 a. m.
Fast Mail	6.42 p. m.	9.23 a. m.
Sunday Coast train	7.17 a. m.	9.17 p. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St. Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodation may be secured in advance.
From New Orleans to Biloxi Springs and return $1 25.
C. C. ATMORE, General Passenger Agent.
JOHN KILKENNY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. S. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.
10 mai—

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN DE LA NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trains.
UN CHANGEMENT SEULEMENT jusqu'à NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST-LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 8:00 A. M.	Malle No 2 .. 7.15 A. M.
Malle No 3 .. 5.15 P. M.	Expr No 4. 11:00 A. M.
Excur No 11. 7:30 A. M.	Excur No 12. 9:00 P. M.
Mixed No 13. 3:00 A. M.	Mixed No 14. 10.45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partant tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche. Les Nos 11 et 12 le dimanche seulement.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt. Actg Gén. des Pass.
C. M. SHEAFE, Surintendant général.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The standard gauge trunk line between the North and the South.
THE ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trains.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
THE ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 8:00 A. M.	Mail No 2 .. 7.15 A. M.
Mail No 3 .... 5.15 P. M.	Express No 4. 11:00 A. M.
Excur No 11. 7:30 A. M.	Excur No 12. 9:00 P. M.
Mixed No 13. 3:00 A. M.	Mixed No 14. 10.45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday. Nos 11 and 12 Sundays only.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Actng Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, General Superintendent.

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE
des chemins de fer de la Mobile de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les [illegible] grand Nord Est.
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, comme maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune, Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile, Ala.

GRAND CHEMIN DE FER
Formant la route des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 30 A. M.
Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Raceland et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour tout à l'heure.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Theo. A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à ses clients réguliers, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] "commutation" seront accordés à ceux qui en [illegible] pour ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 2 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants. Ces billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les céder.
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Bourbon et Magazine.
Il ne sera perçu aucun frêt après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant [illegible] Houma.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$[illegible]	
Primes maritimes	75,924 07	
Primes de rivière	36,776 00	
		$[illegible] 77
Plus, primes non gagnées de l'année dernière		162,601 20
		[illegible]
A déduire—		
Primes non acquises	$97,923 10	
Primes remboursées	23,212 73	
Réassurances	11,012 36	
		132,200 22
Primes nettes acquises		$[illegible] 718 80
A ajouter—		
Intérêts, loyer et sauvetage	136,000 00	
Profits [illegible]	114,[illegible]	
		150,888 87
		$[illegible]
A déduire les pertes payées—		
Feu	$119,497 01	
Marine	32,048 15	
Rivière	31,160 00	
		$182,675 92
Réduction, commissions d'agents, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales		134,299 37
Dividende semi-annuel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semi-annuel de décembre 1881	25,000 00	
		367,975 29
		$[illegible]
A déduire—		
Réclamations pour pertes et dommages	$11,000 00	
Réclamations pour [illegible]	21,300 00	
Réclamations en [illegible]	7,500 00	
Réclamations en exception	3,000 00	
		42,800 00
Surplus net		$116,847 86

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Argent dans les banques	343,197 61
Bons des E. U., 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,448 00
Billets de 1ère hypothèque	101,200 00
Billets sur nantissement	12,250 00
Prêts sur demande	34,000 00
Billets à créer au règlement de primes	17,168 40
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	22,240 00
Bons de New-Orleans City Railroad	20,035 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	20,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,000 00
Bons de la Manufacture de Glace de la [illegible]	11,000 00
[illegible] du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la [illegible] National Bank	643 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions de New Louisiana Jockey Club	700 00
Coupons en suspens	443 75
Primes en cours de collection	34,725 00
Dû par des agents et en cours de transmission	27,213 66
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurance	97,923 10
Dividendes non réclamés	4,294 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,721 02
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci-dessus	42,336 33
Surplus en réserve	116,247 86
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par les présentes qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER,
ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires et à leurs ayants droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGE, E. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO, JULES TUYES.
5 janv—

ASSURANCES.

Seizième Etat de Situation Annuel.
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
Factors and Traders,
49 .... RUE CARONDELET 49
Nouvelle-Orléans, 13 mai 1882.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie publient l'exposé de ses affaires durant l'année fiscale expirant le 30 avril 1882:

Primes de l'année—			
Sur les risques d'incendies	$392,148 14		
Sur les risques de rivières	111,246 60		
Sur les risques maritimes	51,899 84		
		$455,288 58	
Moins—Primes non échues de 1881 au 1882	276,079 60		
Primes remboursées	12,788 70		
		88,862 70	
Primes nettes gagnées			$366,325 88
Pertes payées—			
Sur les risques d'incendies	263,780 35		
Sur les risques de rivières	62,945 60		
Sur les risques de marines	32,680 15		
		$156,906 30	
Ajoutez les réassurances	27,678 44		
Rabais	43,794 25		
Taxes d'Etat et de Ville	39,497 58		
Bureau des assureurs de la N. O.	5,637 60		
Dépenses générales brutes	44,742 32		
			$317,066 97
Balance			79,259 91
Ajoutez l'intérêt, l'escompte et les loyers			48,346 30
Profits nets			$127,606 21
Déduisez le premier intérêt semi-annuel à 5 pour cent, payé, et le second de 5 pour cent du maintenant			100,000 00
			$27,606 21
Réserves pour les pertes non ajustées et non payées			15,000 00
			$12,606 21

La Compagnie a l'actif suivant:	
Comptant en caisse	$89,394 30
Comptes en collection	90,916 54
Billets à recevoir en nantissement	167,973 37
Billets à recevoir hypothécaires	196,629 23
Billets à recouvrer, primes	6,215 50
Actions de Banques et autres, valeur du marché	120,896 00
Actions du chemin de fer City, des Water Works et autres, valeur du marché	148,035 00
Bons des E. U. de Quatre pour cent, valeur du marché	158,065 00
Bons des E. U. de Six pour cent, currency 1898, valeur du marché	12,800 00
Biens meubles	102,100 00
Meubles et installations de bureau	4,500 00
	$1,100,[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait sous serment en ma présence, le 15 mai 1882.
EDOUARD IVY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, tenue le 13 du courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1882, formant un total de dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie; et dividende comptant de QUINZE POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($75,896.30) des primes nettes de participation pour l'année expirant le 30 avril 1882.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
JOHN I. NOBLE, JOHN CHAFFE,
RICH'D MILLIKEN, S. FRIEDLANDER,
R. M. WALMSLEY, A. H. MAY,
Z. LYTT LYON, SAMUEL H. BOYD,
WM. J. BEHAN, B. F. ESHLEMAN,
CHAS. CHAFFE, L. C. JUREY,
WM. HARTWELL, C. J. LEEDS,
A. F. JAHIN, A. M. HICKMAN,
HENRY ABRAHAM, LOUIS BUSH,
A. BRITTIN, W. SEATELL,
JOHN I. ADAMS, R. T. BUCKNER,
CHAS. E. BLACK, O. HOPKINS.
GEO. J. FUNCH,
15mai—6 t

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks	$365,530 92	
On Marine Risks	26,465 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$418,506 42	
Less Unearned Premiums	84,002 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881	$334,506 42	
Losses paid—		
On fire risks	$54,262 90	
On marine risks	3,132 37	
On river risks	6,861 56	
Taxes and expenses less interest	25,235 57	
Reinsurance and return premiums	16,942 41	
		106,574 66
Profit		$125,[illegible] 40

The Company has the following Assets:	
Real Estate (market value)	$[illegible],900 93
City Bonds ($43,000)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	146,863 63
[illegible] shares New Orleans Water Works Co	45,215 00
Bills receivable	39,268 55
Premiums in course of collection	36,235 39
City Time (66,879 30)	3,900 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,571 73
	$[illegible],546 28

The above Statement is a true, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. Nott, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 35 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE, D. FATJO,
EDWARD TONY, D. A. CHAFFRAIX
H. W. SMITH, CHS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR
16 juin—

SON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
9 jui—1an. le Orléans.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans
Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage du mouillage et de la destination

STEAMERS.
Alava Esp 1972 Longa pour Liverpool, 27 1er dist, Avendano Bros
City of Dallas Am. 915 Ottesen pour Belize 15 1er dist, Macheca Bros
City of Merida Am 1499 McIntosh pour les ports du Mexique 9 3e dist, E A Yorke
E D Sadbu y Am —— Misett pour Tampico 47 de dist, Woodward & Wight
Gussie Am. 996 Staples pour —— Alger C A Whitney &co
Harlan Am. 1[illegible] S Hopkins pour —— Alger, C A Whitney &co
I C Harris Am. 895 Worleah pour —— Alger, C A Whitney &co
Knickerbocker Am. 1642 Kemble pour New York, 8 2d dist, A Moulton & c o
Margaret Am. 508 Ottesen pour Belize Mas 15 1er dist, S Oteri & Bro
Morgan Am. 994 Hill pour —— Alger, C A Whitney &co
New York Am. 2285 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Prinz Frederich Carl All 1835 Mohr pour —— Prestown, A K Miller &co
Tobasco Mex. 279 Powell pour —— Alger, Avendano Bros
Theohalpan Mex. 455 Parez pour —— Alger, Avendano Bros
W G Hewes Am. 1118 Brown pour —— Alger, C A Whitney &co

NAVIRES.
Crescent City Am. 1205 Kelley pour le Havre 40 de dist, A K Miller &co
J C Robertson Ang. 1093 Davis pour Aspinwall 32 1er dist, Norton & Bell
Orient Am. 1833 Allen pour —— 47 1er dist, Miss Wicks &co

BARQUES.
Commodore Dupont Am. 435 Crockett pour Veracruz le rau, A K Miller &co
Edward Cushing Am. 497 Bickmore pour Pensacola 42 4e dist. Norton & Bell
Elpiniso Aus. 955 Zar pour l'Europe 33 3e dist, S A Cosulich
Luigi Ruggiero Ital. 506 Cafiero pour Brême 25 3e dist, A K Miller &co
Maria Adelaide Ital. 484 Nocceri pour Gênes 27 3e dist, A K Miller &co
Recordase Kanaa Dan. 60 Thomsen pour le Havre 3d 1er dist Forstall Ross & Clayton
Nelle May Am. —— Austin pour —— 1er dist, au capitaine

BRICKS
W J Phillips Am. 210 Degny en détresse Gustave Jos Kelley

GOELETTES.
J G Whipple Am. 88 Davidson pour —— Otis Saw, M Hy Otis
Segum Am. 1[illegible]5 Ricker pour —— Pla [illegible], J J Fernandez & Son
Storm King Ang. 70 Eden pour —— 1er dist, E Pilsbury

LISTE DES NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Louisiana, Gager .... parti 20 mai
Steamship Lone star, Quick .... parti 20 mai
PORTLAND, ME
Goelette Wm E Lee, Weeks .... expédiée 22 avril
DAMARISCOTTA, ME.
Barque Nelson Bartlett, —— .... partie 27 avril
BANGOR, MAINE
Barque Addie Morrill —— .... partie 6 mai
Goelette Annie E Kranz, Parsons, partie 24 avril
Goelette Mathilde Krans Rich .... expédiée 3 mai
WATERFORD
Barque Landseer, McLeon .... partie 26 [illegible]
LIVERPOOL
Steamship Discoverer, Hughes .... parti 2 mai
Steamship Legislator, Bailey. en chargement 1 avril
Navire Cyprus, Parker .... parti 5 avril
Barque Yarmouth, Baker en chargement 22 avril
Barque Palermo McLaughlin, ... partie 21 avril
Barque Landseer, McKeen .... partie 11 mars
LONDRES.
Steamship Celia, Leighton .... parti 5 mai
Navire Hugenes, Elfverson en chargement 28 fév
CARDIFF.
Navire Lizzie Moses, Sheer .... parti 3 avril
HAVRE.
Steamship Dupuy-de-Lome, —— parti 26 avril
Barque Kobon, Ivancich .... partie 20 mars
Navire Caledonia, Potter .... parti 24 mars
Barque Ostario, Mocher .... partie 14 mar
BORDEAUX.
Barque Mirto N Cosulich .... partie 18 avril
GENES.
Barque Assidua Rodolfo, Martinolich, partie 20 avril
CASTELMARE.
Barque Nuovo Mondo, Savassa .... partie 25 mars
ASPINWALL.
Navire Ile Marthe, Frenchemer .... parti 3 mai
HAVANE.
Barque Royal, Tremayne .... partie 12 mai
Barque Maria Antonia, Sanchez expédi. e 11 mai
RIO DE JANEIRO.
Brick Granada, Thomsen .... parti 17 avril

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17 .... RUE BARONNE 17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,586 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$6,291,580 [illegible]

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 13
Passif	2,550,166 [illegible]
Excédent	2,042,081 [illegible]

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN. Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vote

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.
Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, [illegible] chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue [illegible] jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Canal Walk, la rue Dryades et la rue [illegible]. Il passe, rue Royale, devant [illegible] Maison (ancien Hotel St-Louis).

TRAMWAYS
OU
CHEMINS DE FER URBAINS
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.
Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.
Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Coteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place d'un ancien hippodrome de la Métairie.
Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'entrée où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons en sont traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un lieu favori de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des jeux, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.
Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, au coin qui regarde le fleuve. L'une et l'autre descendent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.
En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.
Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.
A retour, les cars de la ligne Magazine descendent la rue de ce nom sur une double voie, où les cars de la ligne Prytania descendent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils [illegible] dans la rue Poeyfarre pour gagner la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.
Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.
Il y a, à Napoleon Avenue, une station où cessent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton, que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississippi.
Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement à double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.
Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.
La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.
En traversant le pont du Bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.
Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires répandent une épaisse fraîcheur.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.
Point de départ: rue du Canal. La course se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.
A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour le route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.
Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.
Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.
Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

FEUILLETON.

No 6. Commencé le 19 mai.

Madame Heurteloup
(LA BÊTE NOIRE.)

PAR ANDRÉ THEURIOT.

PREMIÈRE PARTIE.

IV—(Suite.)

—Ah! s'écria Loïse avec une amertume concentrée, est-ce que je n'y suis pas toujours, moi, chez les autres?.... Suis-je donc chez moi, à Chèvreschêne, où je n'ai pas même le droit d'aller et de venir à ma guise, ni de dire tout haut ce que je pense?.... Chez toi, on t'aime et on te gâte, mais moi, je ne sais pas ce que c'est qu'une tendresse.... Quand j'ai voulu faire une caresse à ma tante, je me suis piqué les doigts comme à un paquet d'orties. Je suis obligée de renfermer en dedans tout ce que j'ai de jeune et de bon. Aussi je me sens vieillir et devenir mauvaise, et quand je pense que ce sera toujours, et toujours ainsi, jusqu'à ce que je me dessèche et que je devienne pareille à ma tante, j'ai des envies de me sauver.... Je finirai par faire quelque sottise!

La figure passionnée de Loïse avait pris une expression tragique, et Alzine la regardait avec un étonnement inquiet.

—Ne parlons plus de ça, reprit la nièce de Mme Heurteloup, parlons de toi.... Est-ce qu'on te malmène, chez ces infâmes?

—Non, j'y suis aussi bien qu'on peut être hors de chez soi; brusquée y est facile et Mme Chaumette est quasi une sainte...

—Et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] toi?

—M. Vital!.... Je le vois à peine, car il ne moisit pas à la maison. Le plus souvent il part dès le matin et rentre Dieu sait à quelle heure.

—Tant mieux, je disais ça au Mirguet, qui n'était pas trop content de te savoir logée sous le même toit que ce jeune homme.... Tu sais que les Saint-André n'ont pas un bon renom dans le pays!

—L'oncle ne vaut pas cher; quant à M. Vital, je ne le crois pas un méchant garçon, seulement il aime à s'amuser, et comme il prend un plaisir en compagnie de son oncle, ils font à eux deux plus de bruit que de miracles.... La pauvre Mlle Chaumette en pleure toutes les larmes de ses yeux.... Ah! elle en dit, des chapelets, pour la conversion de son neveu et de frère, je t'en réponds!.... [illegible], je [illegible] pensé qu'elle y perd ses Pater et ses Avé.

—C'est donc vrai que ce Vital est un grand coureur et qu'il a de singulières façons avec les filles?

—C'est possible, mais avec moi, répliqua Alzine en relevant la tête d'un air digne, il ne s'est jamais permis la moindre plaisanterie, sans quoi j'aurais eu vite fait de le remettre à sa place.

—A-t-il aussi bonne mine qu'on le prétend?

—Pour ça, oui, c'est un joli garçon, et gai, et tendre avec sa soeur!.... Au reste, tu tombes bien.... Le voici justement dans le pré avec son oncle.

En effet, Vital et Jean de Saint-André descendaient en ce moment le talus de l'ancien étang. Ils venaient à pied de la foire de Tilly, où ils avaient dû copieusement déjeuner; cela se devinait aisément aux gestes exubérants et à la parole bruyante de l'oncle.

Ils traversèrent la prairie en biais, et, après quelques propos échangés avec les charretiers, ils se dirigèrent vers les faneuses, éparpillées par groupes de deux ou trois. Jean de Saint-André se montrait familier avec les plus jeunes; il leur prenait volontiers la taille ou le menton, et elles le laissaient faire en poussant des éclats de rire aigus. Quand l'oncle et le neveu furent à dix pas d'Alzine et de Loïse, Jean s'arrêta, cligna des yeux du côté d'un, fit connaissance et dit à Vital, assez haut pour être entendu des deux jeunes filles:

—Hé! hé! voici deux jolis oiseaux qui ne sont pas du pays.... Les connais-tu, toi?

—La blonde est la femme de chambre de ma soeur.

—Et la brune, celle qui est habillée comme une demoiselle et qui est, ma foi, fort appétissante?... Regarde-moi ces yeux, cette peau et ces épaules.... On y mordrait comme dans une pêche!.... Il faut que je sache qui elle est?

Du pas lourd et titubant d'un homme un peu entrepris par le vin...., Jean s'était rapproché, suivi par Vital que la beauté de Loïse avait également intrigué, et qui examinait Mlle Heurteloup avec une sérieuse attention. Quant à cette dernière, elle n'avait pas perdu un mot de l'entretien de l'oncle et du neveu, et, rouge de honte et d'agacement, elle fixait obstinément ses yeux baissés vers le foin qu'elle râtelait avec des gestes nerveux. Lorsque M. de Saint-André fut près d'elle, il se pencha pour la regarder effrontément sous le nez, puis, avec son sans-gêne ordinaire, il l'interpella:

—Bonjour, la belle enfant! Vous êtes trop jolie pour être de Geimonbois, vous!.... Peut-on savoir où vous demeurez?

Loïse releva brusquement la tête; les ailes de son nez et ses lèvres étaient agitées par un frémissement dédaigneux, sa figure avait pris une expression hautaine; elle dévisagea durement le questionneur, et, d'une voix rendue vibrante par l'émotion:

—Pardon, monsieur, répondit-elle, je ne vous connais pas et il ne me plaît pas de répondre à vos questions.... Laissez-nous en paix!

—Si vous ne me connaissez pas, riposta Jean avec un gros rire, rien n'empêche que nous fassions connaissance.... Je suis M. de Saint-André, ma toute belle!

—Je ne m'en soucie pas du tout, à vrai dire, répliqua sèchement Loïse; encore une fois, monsieur, je vous prie de passer votre chemin.

Vital était frappé de l'attitude et du langage de la jeune fille.

—Vous êtes blessée, chuchota-t-il à l'oreille de son oncle, cette jeune personne n'est pas ce que vous croyez.... Ah!

bonsoir-là!

Mais Jean de Saint-André y mettait de l'entêtement.—Laisse donc! répondit-il tout haut, tu vois bien que c'est une bégueule!.... Heureusement, je sais la manière d'apprivoiser ces mésanges-là.... Attends un peu!

Et, se penchant vers Loïse, le bras arrondi, il lui prit brusquement la taille et lit le geste de l'embrasser; mais avant que ses moustaches eussent pu effleurer la joue de la jeune fille, celle-ci s'était dégagée, et pâle, indignée, le bras levé et menaçant, elle s'était rejetée en arrière, en tournant vers Vital ses grands yeux scintillants, comme pour invoquer son intervention. Le jeune homme se sentit tout remué par ce regard, et, barrant le passage à son oncle:

—Assez! s'écria-t-il impérieusement, laissez mademoiselle tranquille!

—De quoi te mêles-tu? s'exclama l'autre, furieux, est-ce que cette mijaurée est de ta connaissance? Eh bien, ça ne sortira pas de la famille.... Je t'ai donné carte blanche avec Angélique, n'est-ce pas? A ton tour, laisse-moi dire deux mots à la beauté-ci!

Il avait pris de nouveau son élan pour rattraper Loïse qui s'était réfugiée avec Alzine au milieu d'un groupe de faneuses. Vital le saisit violemment par le bras.

—Vous devenez grossier, mon oncle! murmura-t-il, vous allez vous tenir en repos, ou sinon!....

—Sinon, quoi? riposta en ricanant Jean de Saint-André, alléché par l'ivresse et par la résistance qu'on lui opposait; est-ce toi qui m'en empêcheras? Nous allons bien voir!

Il avait empoigné son neveu à bras-le-corps et essayait de l'écarter. Jusque-là Vital avait conservé relativement son sang-froid; mais, devant l'attaque soudaine de son oncle, le moutarde lui monta au nez, et, répondant à l'étreinte de Jean par une étreinte tout aussi vigoureuse, il l'obligea à son tour et le secoua d'importance. Corps à corps, les deux têtes rapprochées, se rejoignant poitrine, les bras se nouant rageusement autour du buste, l'oncle et le neveu s'étaient mis à se colleter. Les faneuses et les faneurs, faisant trêve à la besogne, s'étaient arrêtés à distance et regardaient silencieusement, mais non sans une sournoise satisfaction, les deux Saint-André se battre dans la prairie. Jean, plus haut de stature et plus musculeux que Vital, semblait devoir l'emporter; mais le jeune homme, malgré sa taille plus mince, était solide et râblé; il résistait aux bourrades de son oncle et ne paraissait pas ébranlé par les rudes secousses que lui imprimaient les bras énormes de Jean. Celui-ci soufflait lourdement, sa figure s'empourprait, les veines de son cou se tendaient. L'odeur pénétrante de l'herbe piétinée montait aux narines des deux adversaires et les grisait encore. Ils tournaient sur eux-mêmes, oscillaient lentement, puis retombaient sur leurs pieds et s'éloignaient avec plus d'emportement. Cependant l'embonpoint de M. de Saint-André commençait à rendre la partie moins égale. Jean avait à grosse gorge, son haleine devenait plus courte, ses jarrets fléchissaient. D'un brusque mouvement des reins et des bras, Vital enfin le fit chanceler, et, d'un coup d'épaule, l'envoya rouler sur une meule de foin, où son grand corps s'enfonça à moitié.

Un écoeuré ricanement bourdonna tout là-bas, dans le groupe des faneurs attroupés en avant des charretes. Sous les herbes de la meule effondrée, Jean de Saint-André entendit ce murmure peu révérencieux, et le dépit qu'il en ressentit dissipa son étourdissement. Il se souleva avec peine, à l'aide d'une fourche oubliée près du foin, et se remit tant bien que mal sur ses pieds.

Vital, pendant ce temps, défripait sa jaquette et renouait sa cravate. Suffisamment rassuré, en voyant que son oncle se relevait sans être trop endommagé, il se contenta de lui dire froidement:

—J'espère que cela vous servira de leçon pour l'avenir.

Jean était tout tremblant de colère:—Toi, grommela-t-il, je te revaudrai cela!.... Tu m'as rendu ridicule, mais tu me le paieras.... Je te défends de mettre les pieds chez moi!

—Je serai enchanté de vous obéir, répliqua Vital en ricanant.

Les minces accords de Jean soulevés sont avec une expression de méchanceté aiguë:—Rira bien qui rira le dernier!... Quand on mange le pain des gens on devrait le prendre de moins haut.

—Pardon, si quelqu'un ici mange le pain du voisin, c'est vous, qui détenez indûment mon héritage et qui le gaspillez avec des coureuses.

—Je le gaspillerai plus complètement encore! s'écria l'oncle, repris d'un accès de colère froide; je ne te laisserai pas un rouge liard!.... Je vous mettrai sur la paille, toi et ta soeur.

—Vous oubliez que Pouzfruitier peut être privé de sa jouissance, quand il en abuse, mon oncle!.... Par conséquent, je vous conseille de marcher droit..... et voilà le pouce! ajouta Vital railleusement, en faisant allusion à la démarche mal assurée de Jean, obligé de s'appuyer sur sa fourche pour rester d'aplomb.

Celui-ci, qui s'éloignait en boitant, tourna sa figure blême vers Vital, et un mauvais sourire courut sur ses lèvres:—Toi, dit-il, en montrant le poing, je te ferai marcher par un chemin dont tu ne te doutes pas.... Tu verras ce qu'on gagne à être mal avec Jean de Saint-André!

V

Après avoir lentement tourné autour des allées de son jardin, afin de cuver sa colère, Jean s'était décidé à réintégrer son domicile. Il monta en soufflant les marches du perron, accrocha à un clou son feutre notablement endommagé dans la bataille, et gagna, en traînant la jambe, la salle où il comptait trouver sa gouvernante. Cette pièce du rez-de-chaussée, qui communiquait avec l'office et avec sa chambre à coucher, était celle où il se tenait de préférence; elle lui servait de fumoir, de salon, de réfectoire et même de cuisine, car le plus souvent, Angélique, devenue paresseuse à mesure que son maître la négligeait davantage, préparait le dîner dans la haute cheminée qui occupait l'un des angles de la salle.

Lorsque Jean y entra, le soleil déjà bas dardait ses rayons obliques à travers les fenêtres, où pendaient de maigres rideaux de mousseline jaunie. La chaude et tranquille illumination du couchant faisait ressortir la nudité et le désordre de la pièce délabrée. La poussière couvrait sur les moulures des meubles et des armoires s'envolait en atomes empourprés; les toiles d'araignée suspendues aux solives du plafond y étalaient les franges grises de leurs hamacs minuscules; les flambées de rayons découpaient des barres d'or sur les murs, mettant en lumière les vaisselles ébréchées du dressoir, un balai oublié dans un coin, et, au-dessous du manteau armorié de la cheminée, une marmite pendue à la crémaillère, qui envoyait familièrement une odorante vapeur de choux étuvés à l'écusson sculpté des Saint-André.

—Angélique! cria Jean, en se laissant tomber lourdement dans un fauteuil.—La gouvernante occupée à lire un vieux roman aux pages recroquevillées, se leva sans bruit et s'approcha.—Elle connaissait déjà la mésaventure de son maître, grâce à une faneuse bavarde qui s'était empressée de venir la lui conter, mais elle jugea prudent de faire l'ignorante et se borna d'abord à de timides insinuations.

—Bonté! s'exclama-t-elle, où avez-vous pris ces taches de verdure, monsieur de Saint-André? Votre habit en est tout gâté et on jurerait que vous vous êtes roulé dans l'herbe.

—Ne m'ennuie pas avec tes questions! grogna Jean; occupe-toi de me déchausser, cela vaudra mieux.

Elle obéit, s'agenouilla et se mit en devoir de déboucler les guêtres et de délacer les souliers de chasse; mais elle s'y prenait maladroitement, et, en maniant la jambe endolorie de Jean, elle lui imprima une secousse trop brusque. Celui-ci fit la grimace, lâcha un juron, et, saisissant un de ses souliers ferrés, le lança avec colère à l'autre bout de la pièce.

—Idiote! hurla-t-il, tu n'es donc bonne à rien! Va chercher mes pantoufles, et plus vite que ça!....

Angélique était habituée aux brutalités de son seigneur, et, sentant gronder l'orage, elle se contentait de plier doublement la tête. Depuis qu'elle n'était plus la maîtresse en titre, elle acceptait patiemment son rôle de servante, souffre douleur. Elle dévorait stoïquement les humiliations, supportait les insolences et les injures, avec une mansuétude qui, de la part d'une fille aussi rusée, indiquait moins la résignation que je ne sais quelles visées machiavéliques.

—Je croyais, dit-elle, en apportant des chaussons de lisière, que notre neveu devait revenir souper avec vous.

—Mon neveu! s'exclama Jean, dont toutes les rancunes se réveillèrent, que le diable le décarcasse!.... Je lui ai défendu de venir traîner ses guêtres ici, et il se cassera maintenant le nez contre ma porte.... Cela t'ennuie, hein? la belle!.... Tu prenais goût à frotter ta frimousse contre la sienne, mais je m'en moque!

Angélique leva les bras au ciel:—Oh! oh! peut-on dire?.... Amoureuse de votre neveu!.... C'est vrai qu'il a essayé de m'en conter, et plus d'une fois, mais je l'ai rabroué de la belle façon...... Si je ne vous en ai jamais parlé, c'est que j'avais pitié de lui, et que je ne voulais pas vous brouiller ensemble..... Tenez-vous à savoir la vraie vérité, eh bien, je le déteste, votre neveu; je le déteste et je le méprise, voilà!

Elle avait prononcé ces dernières paroles avec tant d'énergie et d'une voix si enfiellée, que Jean de Saint-André ne put douter qu'elles ne fussent sincères. Il se rasséréna un peu, bourra sa pipe, l'alluma, et en tira des bouffées avec une visible satisfaction.

—J'ai supporté bien des misères venant de vous, monsieur de Saint-André, continua-t-elle en prenant un ton câlin et dolent, j'ai reçu des affronts qu'une autre n'aurait pas avalés si tranquillement; mais il y a une chose qui me fait plus de peine que tout, c'est votre faiblesse pour votre neveu et votre nièce, pour des ingrats qui reçoivent vos charités et qui se moquent de vous par derrière.

—C'est bon! grommela Jean en montrant le poing, ça finira, j'y mettrai bon ordre.

—Savez-vous ce qu'ils disent, là-bas, au Pavillon?... Ils prétendent que vous êtes usé jusqu'à la corde, que vous n'en avez plus pour longtemps, et ils comptent déjà sur leurs doigts dans combien [illegible] ils pourront croquer votre héritage.

[illegible] disent cela! s'écria Jean [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que de leur laisser un sou!

Tout en parlant, Angélique avait tiré la table près du fauteuil de son maître et y avait dressé le couvert. Elle s'accroupit ensuite devant l'âtre; et, enlevant de la crémaillère la marmite fumante, elle en versa avec précaution le contenu dans un plat creux et dans la soupière.

—Vous aurez bien raison, reprit-elle; mangez de fins morceaux, buvez sec, donnez-vous du plaisir et montrez leur que vous avez bon coffre, bon pied et bon oeil... Tenez, je vous ai fait une potée qui vous ravigotera, et je vous ai monté de la cave deux bouteilles de votre vieux vin de Thiaucourt... Si Angélique ne vous est plus bonne à autre chose, du moins elle sait encore vous soigner et vous cuisiner des plats à votre goût.

—Ah! fine mouche! répliqua Jean, regaillardi par l'odeur de la soupe et du petit salé aux choux, tu connais mon faible et tu en profites pour me glisser tes sornettes en douceur...

Il noua sa serviette sous son menton, se servit une platée de soupe, emplit son verre, et, clignant de l'oeil du côté de sa gouvernante:

—Tu es donc encore jalouse, ma pauvre vieille?

—Moi, jalouse! se récria-t-elle humblement, il me semble que je vous ai assez prouvé que j'étais plus accommodante que bien d'autres... Je suis trop attachée à vous, monsieur de Saint-André, pour ne pas être raisonnable... Je ne demande qu'une chose, moi, c'est que les gens du Pavillon, qui escomptent déjà votre héritage, crèvent de dépit en voyant que vous êtes encore vert et que vous prenez la vie par le bon bout.

(A continuer.)

Six prix magnifiques — 1955 piastres données: deux pianos, un orgue, une boîte à musique, un violon et une guitare. A ceux qui achèteront de la musique au magasin de Junius Hart, 191 rue du Canal, il est donné un billet d'une grande loterie dont les lots gagnants sont les articles ci-dessus énumérés.

[illegible] jeunes et vieilles gens faites usage d'un [illegible] [illegible] le Bitter Malakoff.